

Messieurs et chers collègues, je vous laisse, pour ce qu'elles valent, ces conclusions, qui sont honnêtes, si elles ne sont pas tout à fait optimistes.

Pouvons-nous, en notre qualité de membres de la Société Royale, faire quelque chose pour le progrès et l'avancement des nôtres? Pouvons-nous exercer une action utile sur le mouvement intellectuel canadien, dans le domaine des lettres, des arts, des sciences et de l'éducation?

Si nous le pouvons, nous le devons, cela dût-il nous causer quelque effort sérieux; dût-il en résulter quelque inconvénient personnel pour nous.